MEILLEURE COPIE

Concours interne d'**AGENT·E DE MAÎTRISE**

Session 2021

Spécialité Environnement, hygiène

RÉSOLUTION D'UN CAS PRATIQUE

Question 1

B – Dans le lieu de stockage, rien ne doit être stocké au sol, les produits, dans leurs emballages d'origine doivent être sur des étagères, dans des bacs de rétentions.
Les numéros d'urgences ainsi que la signification des pictogrammes de danger doivent être affichés dans le lieu de stockage.

Question 2

A – La fiche de données de sécurité est mise à notre disposition par le fournisseur du produit. Elle est composée obligatoirement de 16 rubriques tel que les dangers du produit (rubrique 2) les caractéristiques physico-chimique (rubrique 9) les informations toxicologiques (rubrique 11) l'étiquetage (rubrique 15)…

B – Si un produit comporte plusieurs pictogrammes de danger l'ordre à respecter est le suivant :
B3 comburant
B1 corrosif
B4 toxique
B5 inflammable
B2 nocif

C – C1) nocif pour le milieu aquatique et l'environnement à ne pas déverser dans la nature
C2) Risque CMR (cancérigène, mutagène et pour la reproduction) porter des équipement de protection de la peau, des yeux et des voies respiratoires
C3) toxique protéger la peau, les yeux,
C4) corrosif ronge la peau et les surface.
Porter des équipement de protection de la peau et des yeux

Question 3

A – 1,2% de 30 litres = $\frac{1,2}{100}$ x 30 = 0,36 litres
Soit 3,6 décilitres ou 360 millilitres

B – le numéro unique d'urgence européen est le 112.

Question 4

Activités	Risques chimiques
- Entretien des espaces verts de la commune	- Utilisation de produits phytosanitaires
- Décheterie	- Stockage et élimination de déchets dangereux
- Services techniques	- Utilisation de produits chimiques variés
- Nettoyage des locaux	- Utilisation de détergent
- Piscine municipale	- Utilisation de chlore

Question 5
Les étapes de la démarche de prévention et de maîtrise du risque chimique sont les suivantes :
* Dans un premier temps il nous faudra identifier les produits utilisés dans les différents services et créer une base de données
* Ensuite nous aurons à identifier les dangers et à évaluer leur niveaux
* Analyser les conditions d'expositions des agents
* Nous aurons également à évaluer les niveaux de risques et à les hiérarchiser pour pouvoir
* Élaborer un plan d'action avant de
* le mettre en œuvre.

Il sera donc du devoir de notre service de se rendre dans les différents lieux de stockages de la commune afin de répertorier les produits chimique actuellement utiliser, de consulter toutes les fiches de données de sécurité et de demander si besoin l'aide du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail qui pourra grâce à la consultation du Document unique d'évaluation des risques professionnels qui nous permettra l'évaluation des niveau de risques.
Nous pourrons ainsi, grâce à ce constat fixer nos objectifs.

Question 6
• Action de sensibilisation : - formation sur le stockage et l'utilisation des produits chimiques. Fréquence : tout les 2 ans nous permettant, avec mon équipe, de faire le point avec eux sur la mise à jour des fiches de données de sécurités si besoins
• Action de sensibilisation au port des Équipements de protection individuel. Fréquence : tout les an, l'occasion pour nous de vérifier que ceux ci sont correctement adaptés à chacun
• Action de sensibilisation : partenariat avec la décheterie pour expliquer aux agents les différents type de déchets dangereux et comment les éliminer . Fréquence : tout les 2 ans. Charge à notre service

Question 7
1) L'utilisation de produits phytosanitaire pour le désherbage peut être supprimer. En effet il peut être effectuer sans produits chimique.

2) L'utilisation de détergent pour le nettoyage des locaux peut être remplacer par des produit plus naturel et moins dangereux pour la santé et l'environnement

3) Pour faciliter l'élimination des déchets dangereux (bidons de produits vide, huiles, solvant…) organiser un partenariat avec la décheterie et mettre en place des jours de collecte.

ANNEXE 1

« DOCUMENT A COMPLETER ET A JOINDRE A VOTRE COPIE DE CONCOURS »

Question 1 : Un stockage mal organisé des produits chimiques peut entraîner des mises en danger, des accidents et des pollutions. (4 points)

1.A Renseignez les bulles de l'image permettant de caractériser un local spécifique réservé aux produits ? (2 points)

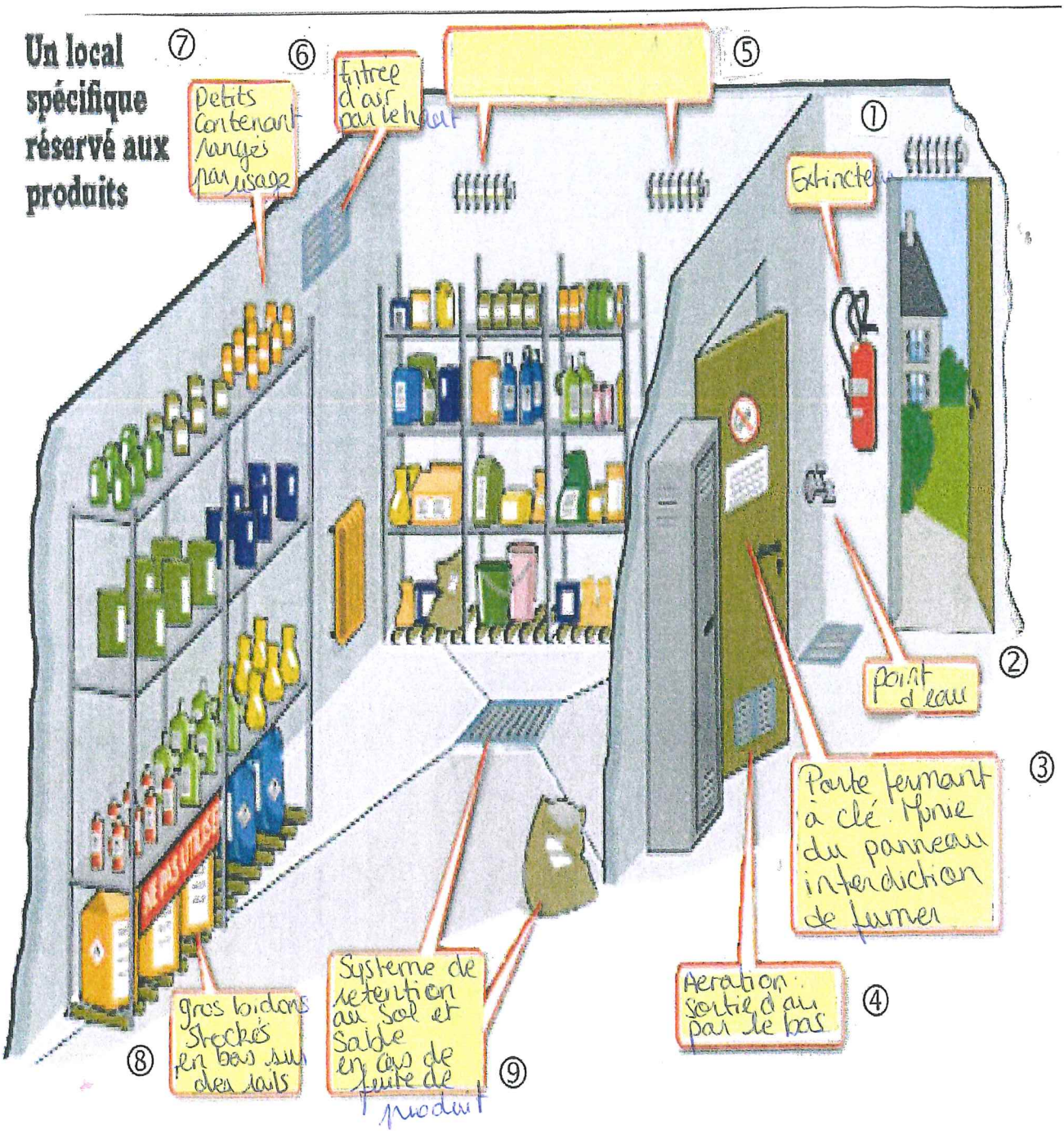

« Ce document sera ramassé et agrafé à votre copie de concours. Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur ce document (Nom, N°, etc.). »